

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2019

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents : 20

Convocation du :
30.10.2019

Affichage :
12.11.2019

PRESENTS : MM. AMIENS Maire, COURT, Mme REGALDI, M. BRUNIAUX, Mme PINGAT CHANEY, M. MOLIN Adjoints, Mme BARBIER, M. PIERRE, Mmes CHATEAU, VUILLEMIN, M. ACCARD-GUILLOIS, Mme LOMBARD, MM. GUILLAUMOT, JEANNEY, Mmes RAMBOZ, FOURNIER, ROLET, MM. BERNARD, MOREL, Mme DE ZAN.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
M. FRANCONY pouvoir à Mme VUILLEMIN
Mme ALIBERT pouvoir à Mme CHATEAU
Mme DESVIGNES RIBEIRO pouvoir à M. JEANNEY
Mme PERRARD pouvoir à M. MOREL

ABSENTS : MM. HIRSINGER, MULIN, SERVOLLE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. ACCARD-GUILLOIS Cyril

***Demande de modification du
PLU d'Arbois à la Communauté
de Communes Arbois Poligny
Salins Cœur du Jura***

Le Maire expose à l'Assemblée,

Qu'il est nécessaire d'apporter des modifications au PLU d'Arbois approuvé le 23 septembre 2010,

Qu'il s'agit de modifier le PLU en ce qui concerne la ZAC de l'Ethole afin de modifier les dispositions suivantes :
- les règles de reculs en limite séparatif des parcelles,
- lever l'interdiction de la mise en œuvre des clôtures dans la zone 3AUE.

Vu l'article L 5211-57 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Demande à la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, compétente en matière d'urbanisme, de lancer une procédure afin de modifier le PLU d'Arbois en conséquence.

Pour copie certifiée conforme au registre,
Arbois, le 13 novembre 2019
Le Maire,



Bernard AMIENS